First Trust

Thématique

First Trust Cloud Computing UCITS ETF

Le Fonds est un fonds indiciel géré passivement qui vise des résultats d'investissement qui correspondent de manière générale au cours et au rendement de l'indice ISE CTA Cloud Computing™ Exclusions Index (l'« Indice »), avant frais et dépenses. L'Indice modifié pondéré par la capitalisation boursière du flottant est conçu pour mesurer la performance des sociétés activement engagées dans le secteur de l'informatique en nuage.

Performance

La performance passée ne saurait préjuger de la performance future

Rendement depuis le lancement (%)



La performance antérieure au 3 janvier 2024 a été réalisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus, car l'objectif et la politique d'investissement du Fonds ont changé et l'indice sous-jacent est passé de l'indice Nasdaq ISE CTA Cloud Computing Index NTR à l'indice Nasdaq ISE CTA Cloud Computing Exclusions Index NTR. Par conséquent, la performance du Fonds et les rendements historiques indiqués pour les périodes antérieures à cette date ne sont pas représentatifs de la performance que le Fonds, basé sur son indice actuel, aurait générée.

Résumé des performances (%)	1 M	3 M	YTD	1 A	3 A	5 A	Depuis le lancement
Fonds	-0,85	21,73	25,91	21,88	29,16	9,32	17,27
Gestion indicielle	-0,81	21,90	26,41	22,52	-	-	-

La performance pour les périodes inférieures à un an est cumulative et annualisée pour celles supérieures à un an.

Rendement annuel sur 12 mois (%)	30.09.21 30.09.22	30.09.22 30.09.23	30.09.23 30.09.24	30.09.24 30.09.25	30.09.25 30.09.26
Fonds	-42,41	25,84	34,68	31,28	21,88
Gestion indicielle	-	-	-	32,00	22,52

La performance du Fonds correspond à la performance de la catégorie d'actions depuis sa création, présentée nette de frais, y compris les dividendes réinvestis dans la devise de référence de la catégorie d'actions, à savoir en USD. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Veuillez vous reporter à la section « Risques » en page 3 pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans le Fonds.

FSKY	Acc USD
ISIN	IE00BFD2H405
Catégorie d'actifs	Actions
Création du Fonds	27.12.2018
Création de la catégorie	27.12.2018
Total des frais sur encours	0,60%
Devise de référence	USD
Utilisation des revenus	Capitalisation
Actifs sous gestion	$432,00 millions
Actions en circulation	6 275 002
Conforme à la directive OPCVM	Oui
Domicile	Irlande
Gestionnaire d'investissement	First Trust Advisors
Fréquence de rééquilibrage	Trimestrielle
Méthode de réplication	Physique – réplication intégrale
Gestion indicielle	ISE CTA Cloud Computing Exclusions Index™

Informations boursières

Bourse	Dev.	Ticker	SEDOL
London Stock Exchange	GBP	FSKY LN	BFMG389
London Stock Exchange	USD	SKYU LN	BHX9JC7
Deutsche Börse Xetra	EUR	SKYE GY	BJQZCV6
Borsa Italiana	EUR	FSKY IM	BLCH6V8
Euronext Amsterdam	EUR	SKYE NA	BFMXLR5
SIX Swiss Exchange	CHF	FSKY SW	BRJQFV3

Le fonds est classé comme un produit répondant à la définition de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers.

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

CONTACT

+353 (0)1 913 1339

info@ftgportfolios.com

24 St Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82

www.ftglobalportfolios.com

Portefeuille

10 PRINCIPALES PARTICIPATIONS (%)

Everpure, Inc.	4,89
DigitalOcean Holdings, Inc.	4,18
Arista Networks, Inc.	3,61
Nutanix, Inc.	3,57
Alphabet Inc.	3,52
Microsoft Corporation	3,51
Amazon.com, Inc.	3,33
International Business Machines Corporation	3,27
Oracle Corporation	3,20
CoreWeave, Inc.	2,97

10 principales participations, en % du total



Les 10 principales positions en pourcentage du total de l'actif net. Les participations en portefeuille sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les références à des titres spécifiques ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente et il convient de ne pas présumer ces derniers comme rentables. Il peut arriver que la liste des principales positions dressée dans ce document comprenne moins de dix positions.

ALLOCATION SECTORIELLE (%)

Technologie de l'information	86,31
Services de communication	8,25
Consommation discrétionnaire	3,33
Industrie	1,04
Soins de santé	0,58
Finance	0,49



ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE (%)

États-Unis	93,55
Canada	2,27
Australie	1,60
Allemagne	1,09
Israël	0,95
Pays-Bas	0,54

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Cap. boursière maximale	$4 189,6 mrd
Cap. boursière moyenne	$19,1 mrd
Cap. boursière minimale	$0,9 mrd
Cours/bénéfices	29,71
Cours/valeur comptable	7,66
Cours/flux de trésorerie	19,29
Cours/ventes	4,01
Rendement de l'Indice	0,33%

- L'Indice ISE CTA Cloud Computing Exclusions Index™ est un indice complet, fondé sur des règles, conçu pour mesurer la performance des sociétés exerçant une activité commerciale dans le secteur de l'informatique en nuage. Ces sociétés proposent des produits, services et applications Internet et technologiques fournis via Internet, par opposition à l'informatique traditionnelle, qui se concentre sur les applications de bureau.
- L'Indice utilise une méthodologie pondérée par thème modifiée, qui pondère chaque société par un « cloud score ». Le nombre total de titres dans l'Indice est de 80.
- Pour être inclus dans l'Indice, un titre doit répondre à des critères d'éligibilité stricts : i. capitalisation boursière minimale de 500 millions de dollars ; ii. flottant libre minimum de 20 % ; iii. volume d'échange quotidien moyen en USD sur trois mois minimum de 5 millions de dollars.
- L'émetteur d'un titre doit satisfaire à certains critères d'éligibilité additionnels.
- Tous les titres sont classés selon les trois catégories d'activités suivantes : i. Infrastructure en tant que service (IaaS) : les entreprises qui offrent des services à la demande ; ii. Plateforme en tant que service (PaaS) : les entreprises qui fournissent une plateforme pour la création de logiciels sous forme de virtualisation, d'intergiciels et/ou de systèmes d'exploitation, qui sont ensuite distribués sur Internet ; iii. Logiciel en tant que service (SaaS) : les entreprises qui fournissent des applications logicielles sur Internet permettant à d'autres entreprises de mener leurs opérations en utilisant l'application.
- L'Indice applique ensuite une pondération du « cloud score » : i. à chaque évaluation de l'Indice, le « cloud score » de chaque titre est calculé en fonction d'un score pour chaque catégorie (IaaS, PaaS et SaaS), 1 si elle opère dans cette catégorie et 0 si ce n'est pas le cas. Le score maximum pouvant être atteint est de 6 (3 pour IaaS, 2 pour PaaS, 1 pour SaaS) ; ii. le score total de chaque entreprise est divisé par la somme totale des scores de l'environnement d'investissement pour déterminer la pondération de chaque titre ; iii. la pondération individuelle des titres est plafonnée à 4,5 %.
- L'Indice est recomposé et repondéré chaque trimestre.

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

Risques

- **Il se peut que le Fonds n'atteigne pas son objectif d'investissement et que la valeur des actions du Fonds baisse.**
- Ni First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM ») ni aucune de ses sociétés affiliées ne garantissent la performance ou les rendements futurs du Fonds.
- Le Fonds peut être soumis au risque lié aux sociétés de technologie de l'information. Les entreprises de technologies de l'information sont généralement soumises aux risques suivants : évolution rapide des technologies, cycles de vie courts des produits, concurrence féroce, tarification agressive des prix et réduction des marges bénéficiaires, perte de la protection des brevets, des droits d'auteur et des marques, tendances cycliques du marché, évolution des normes du secteur et introduction fréquente de nouveaux produits. Les entreprises de technologie de l'information peuvent être des entreprises plus petites et moins expérimentées, avec des lignes de produits, des marchés ou des ressources financières limités et un personnel de direction ou marketing moins expérimenté. Les actions des sociétés de technologie de l'information, en particulier celles opérant dans le secteur de l'Internet, ont connu des fluctuations extrêmes de prix et de volume qui sont souvent sans rapport avec leurs performances opérationnelles.
- Le Fonds peut être soumis à des risques d'investissement chinois, y compris le risque lié aux entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »). En Chine, la propriété directe de sociétés dans certains secteurs par des personnes et des entités étrangères est interdite, et des structures EDDV sont mises en place pour permettre un investissement étranger indirect, y compris un investissement par le Fonds. Bien que les EDDV soient une pratique de longue date du secteur et qu'elles soient bien connues des fonctionnaires et des régulateurs en Chine, les EDDV ne sont pas officiellement reconnues par la loi chinoise. L'intervention du gouvernement chinois à l'égard des EDDV pourrait faire en sorte que la valeur marchande des participations associées du Fonds subisse des effets importants, voire permanents, qui pourraient avoir une incidence négative sur la Valeur liquidative du Fonds et entraîner des pertes importantes. En outre, il n'est pas certain que de nouvelles lois, règles ou réglementations relatives aux structures VIE seront adoptées ou, le cas échéant, quel impact elles auront sur la valeur des actions d'un Fonds.
- Il n'y a aucune garantie que l'Indice continuera à être calculé et publié sur la base décrite dans le Prospectus. En outre, le rendement du Fonds peut ne pas correspondre au rendement de l'Indice.
- Voir également la description des risques applicables au Fonds dans la section « Facteurs de risque » du prospectus.

Informations importantes

Cette communication promotionnelle est émise par First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM »), 24 Saint Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82. FTGPM est agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (« CBI ») (C185737). Le Fonds est également réglementé par la CBI.

Aucun élément contenu aux présentes ne constitue un conseil en matière d'investissement, juridique, fiscal ou autre, et il convient de ne fonder aucune décision d'investissement ou autre uniquement sur la base de celui-ci ; le document ne recommande ou ne suggère pas, implicitement ou explicitement, une stratégie d'investissement, ne tire pas de conclusions concernant une stratégie d'investissement pour le lecteur et ne fournit aucune opinion quant à la valeur ou au prix actuel ou futur d'un quelconque fonds. Il ne s'agit pas d'une invitation, d'une offre ou d'une sollicitation à s'engager dans une quelconque activité d'investissement, y compris un investissement dans le Fonds, et les informations, recommandations ou opinions exprimées dans le présent document ne constituent pas une offre de vente du Fonds.

Le Fonds est un compartiment ouvert du First Trust Global Funds ICAV (l'"ICAV"), un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples avec capital variable appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments en vertu de la législation irlandaise et enregistré en tant qu'OPCVM sous le numéro C99076.

Les informations contenues dans cette communication promotionnelle ne sont pas exhaustives et doivent donc être lues conjointement avec le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le document d'informations clés – (DIC) qui contiennent des informations importantes ne figurant pas dans le présent support d'information, notamment les conditions d'investissement et les informations relatives aux risques et restrictions d'investissement, aux frais et dépenses et aux conflits d'intérêts. Les investisseurs potentiels sont priés de prêter une attention particulière aux informations sur les risques communiquées dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds (disponible en anglais) et le DIC (disponibles pour chaque catégorie d'actions de chacun des compartiments de la Société et dans l'une des langues officielles de chacun des États membres de l'UE dans lesquels chaque compartiment a été notifié en vue de sa commercialisation conformément à la directive 2009/65/CE [la Directive OPCVM]). Rien ne garantit que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou que le Fonds générera un rendement positif. Veuillez contacter FTGPM ou visiter le site www. ftglobalportfolios.com : pour obtenir le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le DIC. Les investisseurs et les investisseurs potentiels peuvent obtenir un résumé en anglais des droits des investisseurs et des informations sur l'accès aux mécanismes de recours collectif en cas de litige sur le site web suivant : https://www.ftglobalportfolios. com/Content/SUMMARY_OF_INVESTOR_RIGHTS.

Le Fonds est actuellement déclaré pour commercialisation dans un certain nombre d'États membres de l'UE en vertu de la Directive OPCVM. L'ICAV peut toutefois décider de mettre fin aux dispositions prises eu égard à la commercialisation de toute catégorie d'actions du Fonds à tout moment en utilisant la procédure prévue par la Directive OPCVM.

Les parts/actions d'un ETF de type OPCVM achetées sur le marché secondaire ne peuvent en général pas être revendues directement à l'ETF de type OPCVM. Les investisseurs doivent acheter et vendre des parts/actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (p. ex. un courtier) et peuvent encourir des frais ce faisant. En outre, il se peut que les investisseurs paient plus que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils les revendent.

La politique de l'ICAV en matière de participations du portefeuille est conçue pour être transparente, tout en étant dans le meilleur intérêt du Fonds et en protégeant la confidentialité des participations du portefeuille de chaque Fonds. L'ensemble des participations du portefeuille du Fonds est généralement disponible quotidiennement, avec un décalage d'un jour, sur www. ftglobalportfolios.com. Toute information sur les participations du portefeuille qui pourrait être fournie sur demande sera fournie sur une base confidentielle.

Le First Trust Cloud Computing UCITS ETF n'est pas parrainé, avalisé, vendu ou promu par Nasdaq, Inc. ou ses sociétés affiliées (Nasdaq, avec ses sociétés affiliées, sont désignées comme les « Sociétés »). Le seul lien entre les Sociétés et First Trust est l'octroi de licences à Nasdaq, Inc. et à certaines marques commerciales des Sociétés ainsi que l'utilisation de l'indice ISE, qui est déterminé, composé et calculé par Nasdaq, Inc. sans tenir compte de First Trust ou du Fonds.

Pour les Investisseurs en France

Ce document s'adresse uniquement aux investisseurs professionnels (tels que définis par la directive européenne 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID »)), investissant pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients discrétionnaires et des sociétés de gestion (fonds de fonds). Il ne doit pas être distribué au public. La commercialisation du Fonds par First Trust Global Portfolios Management Limited a été notifiée à l'Autorité des marchés financiers conformément à la Directive européenne 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (« OPCVM V »). Les investisseurs potentiels peuvent obtenir gratuitement les DICs (en français ou en anglais), le prospectus et le supplément en vigueur, les statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais) auprès du correspondant centralisateur français RBC Investors Services Bank France SA, sis 195, rue Réaumur, 75002 Paris.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que, par rapport aux attentes de l'Autorité des Marchés Financiers, la dénomination de ce Fonds n'est pas en adéquation avec la prise en compte des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement.